



REFERENTS DEONTOLOGIQUES - CM du 01/09/2023.

Le rôle du référent déontologique est de permettre à « tout élu local de consulter un référent déontologique chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes suivants : impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité, conflit d'intérêt, déport, prévention, transparence, responsabilité... »,

Suivant l'arrêté du 06/12/2022, le Conseil municipal a désigné les référents déontologiques suivants : Messieurs Barteaux, Bauzerand, Boulay, Monlaü, magistrats administratifs et Madame Granero Maître de conférences.

NOUVELLES PERSONNES A LA MAIRIE

Sandrine HURET nous rejoindra dès le 02 octobre 2023 au secrétariat de mairie à raison de 23 heures hebdomadaires les lundi, mardi et jeudi. Elle exerçait au préalable la même fonction dans des communes du Doubs

L'accueil du public en mairie s'effectuera les lundi et jeudi de 15h30 à 17h30.

Valérie GEORGES sera accueillie en stage alternance non rémunéré au secrétariat du 02/10 au 08/12/2023.

Alex FANKHAUSER nous rejoindra dès le 15/09/2023 pour une durée de 10 mois en contrat Service Civique.

Mélissa MAICHE sera accueillie, à l'école, en stage dans le cadre de sa formation 'Bac pro Service aux personnes et aux territoires » du 08/01/2024 au 14/06/2023 pour une durée maximale de 66 jours ou 463 heures.

Nous remercions **Michèle MANTION** et **Corinne VAUTHIER** qui avec beaucoup de compétences ont accepté d'effectuer plusieurs mois de remplacement au secrétariat de mairie.

SIGNATURES DE CONVENTIONS

Une convention a été signée avec l'association « Les jeunes de Villers » concernant l'occupation d'un terrain mis à disposition. **Cette association est à la recherche d'un conteneur ou d'un bungalow ou d'un « type-algéco ».**

Contact : Ilan, le président : 0664968251

Une autre convention a été signée avec la CCTV concernant la mise à disposition rémunérée de l'agent municipal de notre commune dans le cadre de travaux partiels au sein du périscolaire : urgences, entretiens des espaces...

Suite à la convention signée avec le SIED en date du 29/11/2019 au sujet de l'étude d'une chaufferie bois, il reste à charge de la mairie, la somme de 1806€. Le CM valide ce règlement financier.

INFORMATION DIVERSES

La rentrée scolaire s'est effectuée dans les meilleures conditions possibles avec **84 enfants scolarisés (+7)** : 68 sont accueillis à VLS et 16 à CLV.

Sandrine ABRANT-GRANGIRARD enseigne aux PS et MS. Elle est accompagnée par Agathe VERNIER enseignante et Julie MICHELAT en contrat Service Civique.

Isabelle SAC enseignante est responsable des CE et Lise ROMAN, **directrice**, des GS et des CP accompagnée de Lana MAILLARBAUX en contrat service civique.

Elodie LHENRY enseigne aux CM. Elle est assistée d'Audrey MENTION enseignante à CLV.

Des jeux au sol dans la cour d'école ont été réalisés par un peintre et sont financés par l'association « Ensemble pour nos écoles ». Un grand merci à l'association !

Un Vidéoprojecteur Interactif a été installé pendant les vacances et ravit les enfants au niveau pédagogique.

Taxes foncières 2023 : Vous allez recevoir prochainement vos taxes foncières à payer. Nous tenons à préciser que la part communale a été votée **sans augmentation** pour cette année (voir la première ligne de votre feuille d'imposition). **Seul l'Etat a décidé une augmentation** des cotisations 2023 et des bases de calculs.

Les relations avec **la commune de Quincey** se développent. Ainsi, nous mutualisons des travaux de goudronnage, d'égavage et de prêt de main d'œuvre, dans le but de créer des économies budgétaires.

Des bourses départementales secondaires, des allocations « étudiants » sont possibles (sous conditions de revenus) contact 0384957810 ou www.mes-services-publics70.fr.

Le Conseil municipal vous souhaite un bel automne